## UTILISATION DE LA SALLE DES FETES - COVID19



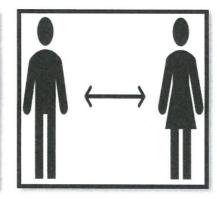




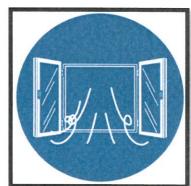
<u>Chaque utilisateur</u> de la Salle des Fêtes de Salasc, que ce soit un <u>particulier ou une association</u> (réunion, pratique d'une activité sportive ou de loisir...), doit veiller à respecter et à faire <u>respecter les mesures sanitaires de lutte contre le coronavirus</u>.











## Ainsi l'utilisateur veillera à :

- Mettre à disposition du gel hydro alcoolique pour les mains ou du savon et du papier jetable,
- Observer la distanciation physique,
- Utiliser des masques lorsque la distanciation physique n'est pas possible,
- Aérer les lieux,
- Maintenir une aération constante tant que les conditions météorologiques le permettent,
- Désinfecter tous les points de contacts à la fin de l'utilisation de la salle,
- Mettre tous éléments de nettoyage à jeter dans un sac fermé, mis dans la poubelle extérieure,
- Refermer toutes les portes et fenêtres avant de partir,

Nous vous remercions d'observer consciencieusement ces règles afin de vous protéger et prendre soin des autres mais aussi pour conserver ces moments d'échanges, de loisirs et de convivialité.

La Mairie de Salasc